

# Bilan d'activité 2017

## Le mot de la présidente

Danièle Mazzega

**L**es données du tribunal administratif de Strasbourg sont restées stables en 2017 par rapport à l'année précédente,

tant en ce qui concerne le volume des entrées que le nombre d'affaires jugées ou le stock d'affaires en instance.

Le délai prévisible moyen de traitement des affaires en stock est quant à lui le plus bas constaté depuis dix ans. Le contentieux des étrangers continue à être prépondérant, suivi dans une moindre mesure par le contentieux fiscal, les contentieux sociaux et le contentieux de la fonction publique.

Le tribunal administratif a inauguré en 2017 un cycle de séminaires sur des sujets de procédure ou de fond. Ces séminaires s'adressent à un auditoire de professionnels du droit public, avocats, responsables des services juridiques d'administrations locales, universitaires. Le succès rencontré nous a incités à reconduire l'opération en 2018, avec quatre nouveaux sujets, à propos desquels interviennent, selon les thèmes traités, des magistrats du tribunal, des magistrats judiciaires, des avocats, des fonctionnaires des administrations locales, des experts.

Par ailleurs le tribunal a proposé depuis le mois de mai environ 80 médiations aux parties, qui sont pour la plupart encore en cours, mais dont 9 ont d'ores et déjà abouti à un accord. Ce processus nouveau de résolution rapide et apaisé des litiges apparaît particulièrement prometteur.

**6 638**

affaires enregistrées,  
une hausse de 3,5%  
par rapport à 2016

**6 694**

affaires jugées,  
une hausse de 4,6%  
par rapport à 2016

**1 a 14 j**

est le délai prévisible  
moyen de jugement,  
une baisse de 3,1%  
de 2007 à 2017



- 12,8 % Contentieux fiscaux
- 41,5 % Étrangers
- 9,5 % Fonctionnaires et agents publics
- 8,4 % Contentieux sociaux
- 4,7 % Police
- 5,7 % Environnement, urbanisme et aménagement
- 17,4 % Autres

**Nombre d'affaires en données nettes**

